AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 12-3-65 388588

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, NIÈVRE, YONNE)

ABONNEMENT ANNUEL 15 Francs

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

BULLETIN TECHNIQUE N° 54 MARS 1965

DESINFECTION DES SEMENCES EN CULTURES LEGUMIERES

Nous avons déjà envisagé la désinfection des semences en cultures légumières dans notre Bulletin Technique n° 30 de MARS 1963. Depuis sa parution de nouveaux essais ont permis de préciser certaines doses d'emploi.

Nous allons dans ce Bulletin rappeler brièvement les différentes techniques de traitements des semences et donner quelques applications pratiques contre certains ennemis des cultures légumières.

Les traitements des semences en cultures légumières sont désormais largement utilisés. Les techniques employées sont simples et les quantités de produits utilisées sont réduites ; il s'agit d'opérations faciles, rapides et économiques. On peut donc les envisager chaque fois qu'on le juge nécessaire sans risquer de diminuer la rentabilité de la culture.

Le traitement des semences consiste à enrober des graines d'un produit insecticide ou fongicide qui protègera les jeunes plants pendant un temps plus ou moins long après la germination. Sa durée d'efficacité est évidemment variable suivant le produit utilisé, l'humidité, la température, la nature du sol, la profondeur et la date du semis.

Les produits ainsi employés agissent dans certains cas en détruisant par contact direct les champignons adhérant aux semences ; mais le plus souvent ils diffusent dans le sol après le semis, créant ainsi une zone de protection autour de la plantule. Certains produits peuvent être plus ou moins absorbés ; c'est le cas par exemple du LINDANE utilisé dans la désinfection des semences de crucifères afin d'éviter les premières attaques de larves d'altises.

Suivant la quantité de produit on choisira une formulation commerciale dont la concentration permettra de respecter la dose recommandée en matière active. Mais dans tous les cas il est souhaitable d'employer un produit commercial formulé à cet effet.

TECHNIQUE DES TRAITEMENTS DE SEMENCES -

On peut traiter les graines soit par immersion soit par enrobage.

- Traitement par immersion :

Le produit commercial est délayé dans un peu d'eau. Les graines à traiter sont plongées dans ce bain puis séchées rapidement. Ce procédé peut présenter l'inconvénient d'augmenter la phytotoxicité de certains produits, surtout s'il y a des semences plus ou moins blessées.

.../...

P.165

- Traitement par enrobage :

Il consiste à mélanger intimement le produit et les semences. La difficulté réside parfois dans le manque d'adhérence du produit aux grains. Il est donc fréquemment conseillé d'ajouter un adhésif tel que l'huile de paraffine ou l'huile de table à raison de 2cm3 par kilo de grains. Si les huiles ne peuvent être utilisées par suite de leur phytotoxicité (semences d'Alliacées) on peut employer la gomme arabique. Dans certains cas l'eau peut être utilisée.

Le produit sera mélangé aux semences par agitation à l'intérieur d'une baratte ou plus simplement, pour de faibles quantités, dans une boîte contenant le mélange.

Quelle que soit la méthode employée le semis doit intervenir dans les heures qui suivent le traitement.

QUELQUES APPLICATIONS DU TRAITEMENT DES SEMENCES -

- MOUCHE DES SEMIS SUR HARICOT :

On peut se protéger des attaques des "asticots" de cette mouche par la désinfection des semences. On incorporera à 10 kgs de semences 2,5 g d'ALDRINE ou de LINDANE. ou 5 g d'HEPTACHLORE.

Il est intéressant d'ajouter à l'insecticide employé du THIRAME ou du MANEBE à raison de 12 g pour 10 kgs de semences. Ces deux matières actives réduisent sensiblement les risques d'attaque par les divers agents causant la fonte des semis.

La poudre sera mélangée aux semences par agitation dans un récipient fermé en ajoutant au cours de l'opération 50 cm3 d'eau pour assurer l'adhérence du produit aux grains.

- SEPTORIOSE DU CELERI :

Le trempage des semences pendant 20 minutes dans une solution à 0,25 % de Formol donne des résultats intéressants (rincer ensuite). Les Fongicides Organiques de Synthèse et les Produits Cupriques peuvent être également employés.

- MOUCHE DE L'OIGNON :

Le DIETHION, dont l'efficacité est confirmée, assure une protection de l'ordre de trois mois. Pour obtenir un résultat satisfaisant il faut apporter 60 g de matière active à l'are. La dose par kilo de semences ou de bulbes sera donc calculée en fonction de la densité du semis ou de la plantation.

Cette méthode permet d'associer un traitement Fongicide ; on incorporera d'abord, pour 10 kgs de semences, 600 g de THIRAME sous forme d'un produit à haute teneur en matière active, ce qui assurera une protection contre le charbon et les champignons qui sont à l'origine des fontes des semis.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.

Imprimé à la Station d'ORLEANS.   Le Directeur Gérant : L. BOUYX.